

Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Nitrate HR 1
- **Code du produit:** 00518001, 518000BT, 4518000BT, 518001, 4518001, 00518009
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**
Tintometer Inc.
6456 Parkland Drive
Sarasota, FL 34243
USA
phone: (941) 756-6410
fax: (941) 727-9654
www.lovibond.us
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
chlorure d'ammonium
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 1)

* 3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description** : Préparation contenant des composés inorganiques.
- **Composants contribuant aux dangers**:
Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4 Numéro index: 017-014-00-8 RTECS: BP 4550000	chlorure d'ammonium ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2A, H319	90–100%
CAS: 7440-66-6 EINECS: 231-175-3 Numéro index: 030-001-01-9 RTECS: ZG8600000	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	0.25–≤2.5%

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux** :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.
- **après ingestion** :
Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.
Recourir à un traitement médical
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**:
irritation
après inhalation:
toux
irritations des muqueuses
dyspnée
en cas d'ingestion:
migraine
état maladif
vomissement
En cas d'ingestion en grande quantité:
perte de connaissance
risque d'évanouissement
chute de tension
symptômes narcotiques
troubles du système nerveux central
troubles cardio-vasculaires
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**:
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction**:
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Le produit n'est pas combustible
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Gaz hydrochlorique (HCl)
Azote oxydes (NOx)
Ammoniac (NH₃)
oxyde de zinc

(suite page 3)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
 - Porter un vêtement de protection totale
 - **Autres indications**
 - Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
 - Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
-

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - **Conseil pour les non-secouristes:**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Veiller à une aération suffisante
 - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Assurer une aération suffisante.
 - Recueillir par moyen mécanique.
 - Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
 - **Mesures d'hygiène :**
 - Eviter tout contact avec les yeux
 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
 - Stocker dans un endroit frais.
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages : métaux, alliages de métaux
 - **Indications concernant le stockage commun :**
 - Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
 - Ne pas stocker avec les matières inflammables
 - Ne pas conserver avec de l'eau
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
 - Protéger contre les effets de la lumière
 - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
 - Le produit est hygroscopique
 - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
-

US-F

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 3)

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

REL (USA)	Valeur momentanée: 20 mg/m ³ Valeur à long terme: 10 mg/m ³
TLV (USA)	Valeur momentanée: 20 mg/m ³ Valeur à long terme: 10 mg/m ³
EL (Canada)	Valeur momentanée: 20 mg/m ³ Valeur à long terme: 10 mg/m ³ fume
EV (Canada)	Valeur momentanée: 20 mg/m ³ Valeur à long terme: 10 mg/m ³ fume

· **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir point 7.

· Equipement de protection individuel :

· Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre P2

· Protection des mains :

Gants de protection.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

· Matériau des gants

caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.11 mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux : Lunettes de protection

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

Forme / État physique :	Tablettes
Couleur :	gris

· Odeur :

inodore

· Seuil olfactif:

Non applicable.

· valeur du pH (10 g/l) à 20 °C (68 °F):

7.3

· Point de fusion/point de congélation :

335 °C (635 °F) (CAS 12125-02-9)

· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :

Non déterminé

· Point d'éclair :

Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz) :

Ce produit n'est pas inflammable.

· Température de décomposition :

Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives :

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 4)

· Limites d'inflamabilité ou limites d'explosion :	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· Propriétés comburantes:	Non
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité à 20 °C (68 °F):	1.63 g/cm ³ (13.6 lbs/gal)
· Densité relative :	Non déterminé.
· Densité de vapeur :	Non applicable.
· Taux d'évaporation :	Non applicable.
· Solubilité(s):	
l'eau à 20 °C (68 °F):	372 g/l (CAS 12125-02-9) Partiellement insoluble.
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable.
· Viscosité :	Non applicable.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	0.0 %
Teneur en substances solides :	100 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Un acide se forme au contact de l'eau
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
Réactions aux peroxydes
Réactions aux composés halogénés
Réactions au contact de l'air humide
Possibilité de réactions violentes avec:
chlore
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:**
substances combustibles
aluminium
cuivre
Fer
- **Produits de décomposition dangereux:**
Gaz hydrochlorique (HCl)
Ammoniac (NH₃)
hydrogène
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

* 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Classification selon la procédure de calcul:

· Estimation de la toxicité aiguë (ATE_(MIX)) - Méthode de calcul :		
Oral	GHS ATE _(MIX)	1439 mg/kg (.)
· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium		
Oral	LD50	1410 mg/kg (rat) (OECD 1410) (Merck)
CAS: 7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)		
Oral	LD50.	>2000 mg/kg (rat) ((limit test))
Inhalatoire	LC50.	>5.41 mg/l/4h (rat) (OECD 403)

(suite page 6)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 5)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.

· Informations sur les composants :	
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
Effet d'irritation des yeux	OECD 405 (lapin: irritation)

- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :	
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
Sensibilisation	OECD 406 (cobaye : négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)

· IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)	
Aucun des composants n'est compris.	

· NTP (Programme National de Toxicologie)	
Aucun des composants n'est compris.	

· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)	
Aucun des composants n'est compris.	

- **Other information:** Voir chapitre 8/15

- **Synergique produits:** non disponible

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)** Les indications suivantes concernent au mélange :

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Informations sur les composants :	
OECD 414: Essai de tératogénicité	
OECD 473: Essai de mutagénicité	
OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagénicité sur les cellules germinales	
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
OECD 471	(négatif) (Escherichia coli / Salmonella typhimurium)

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

· Toxicité aquatique :	
CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium	
EC50	>100 mg/l/48h (Daphnia magna)
LC50	42.91 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (Merck)
CAS: 7440-66-6 zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)	
EC50	0.356 mg/l/48h (Daphnia magna) (Merck)
NOEC	0.169 mg/l/96h (poisson) (30d) (Registrant, ECHA: Cottus bairdii)
NOEC	0.0727 mg/l (Daphnia magna) (21 d) (Merck)
EC50	0.106 mg/l/72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (Merck)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 6)

LC50	0.439 mg/l/96h (poisson) (Registrant, ECHA: Cottus bairdii)
------	--

Autres indications :

Toxique chez les poissons:

Zn > 0.1 mg/l

NH₄⁺ > 0.3 mg/l
Persistance et dégradabilité .
Autres indications :

Préparation contenant des composés inorganiques.

Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Pow = coefficient de partage octanol/eau

log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.

CAS: 12125-02-9 chlorure d'ammonium

log Pow -4.37 (.)

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres effets néfastes

Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles.

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Emballages non nettoyés :
Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU
DOT, IMDG, IATA néant

Désignation officielle de transport de l'ONU
DOT, IMDG, IATA néant

Classe(s) de danger pour le transport
DOT, IMDG, IATA
Class néant

Groupe d'emballage
DOT, IMDG, IATA néant

Dangers pour l'environnement: Non applicable.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

*15 Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Sara
Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 7)

Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)	
CAS: 7440-66-6	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)
TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):	
Tous les composants sont compris.	
Proposition 65	
Produits chimiques connus et peuvent causer:	
Aucun des composants n'est compris.	
Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:	
Aucun des composants n'est compris.	
Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:	
Aucun des composants n'est compris.	
Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:	
Aucun des composants n'est compris.	
New Jersey Right-to-Know List:	
Tous les composants sont compris.	
New Jersey Special Hazardous Substance List:	
CAS: 7440-66-6	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) F3, R1
Pennsylvania Right-to-Know List:	
Tous les composants sont compris.	
Pennsylvania Special Hazardous Substance List:	
CAS: 12125-02-9	chlorure d'ammonium E
CAS: 7440-66-6	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) E
EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)	
CAS: 7440-66-6	zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées) D, I, II
NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)	
Aucun des composants n'est compris.	
Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes	
Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.	

*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date d'impression / revue le: 12/14/2017 / 23

Acronymes et abréviations:

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

(suite page 9)

US-F

Fiche de données de sécurité

acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 12/14/2017

Numéro de version 24

Révision: 12/14/2017

Nom du produit: Nitrate HR 1

(suite de la page 8)

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· Sources.

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

US-F